

Conseil d'Administration ASSEM 17 – Lundi 26 mars 2018 20 h 30 – ROCHEFORT (Palais des Congrès – Salle n° 109)

PRESENTS :

ALTOBELLI Jacques
BERNARD Anne
CAUSSE Philippe
DUCHEMIN Michel, Président
DURAND Alice
LAMOULINETTE Dany
MALINAUD Jérémy
PLAT Hélène, Secrétaire adjointe
REVOLTE Claude
RIQUE-LURBET Vincent
RIVIER Thierry
SARDIN Hervé, Trésorier adjoint
SURREAU Max, Trésorier sortant
TELMAN André, Président délégué sortant

ABSENTS EXCUSES :

BARDON Jean-Yves
BRUN Maryvonne, Secrétaire
LAMOULINETTE Dany
LIGNE Claudine
MAUVAIS Christophe
RICHARD Jean-Nicolas

Ouverture de la séance à 20h30 par Michel DUCHEMIN, président de l'ASSEM 17.

En l'absence de la secrétaire *Maryvonne BRUN*, excusée,
Michel DUCHEMIN demande à *Anne BERNARD* de faire le compte-rendu, ce qu'elle accepte.
Anne BERNARD est donc désignée secrétaire de séance.

Michel DUCHEMIN remercie de leur présence, les personnes qui assistent à cette réunion.

1 – Approbation du Compte-rendu du CA du 4 décembre 2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 – Finances par Max SURREAU, Trésorier

Max SURREAU fait lecture du budget prévisionnel modificatif 2018 et du budget primitif 2019.

Claude REVOLTE propose d'ajouter dans la valorisation les salles offertes par la commune de PONS pendant le stage d'harmonie. Cette bonne remarque est valable aussi pour les autres stages et ce sera ajouté.

Cotisations : A ce jour, 99 structures adhèrent à l'ASSEM 17 (dont 14 n'adhèrent plus à la CMF). Il en résulte une discussion sur les raisons de ces non-adhésions à la CMF, et sur le fait qu'il soit dommageable que le principe de solidarité ne prévale pas pour certains.

24 651,60€ de cotisations sont encaissés. Il en restera 12 651€ à l'ASSEM 17 après avoir payé la CMF (contre environ 4 000€ en 2017 avec l'ancien mode de calcul).

Max SURREAU précise qu'à la dernière réunion du CA (décembre 2017), un déficit d'environ 8 000 euros avait été annoncé pour 2017. Finalement, il sera de 4 555€, notamment en raison de la parution décalée du guide « Musique, Danse et Voix » en 2018.

Le report à nouveau sera d'environ 200 euros en absorbant la perte de l'année dernière.

3 – Compte-rendu de la réunion au Conseil Départemental du 5 mars 2018

La délégation de l'ASSEM 17 était composée de Michel DUCHEMIN, André TELMAN, Jean-Yves BARDON, Hélène PLAT et Pascal FONTENEAU. Elle a été reçue par le directeur Boris SALAUD. Stéphane VILAIN et Michel PARENT étaient absents mais ont transmis leur soutien à l'ASSEM 17 via le directeur.

La subvention accordée pour l'ASSEM 17 reste identique pour 2018 (93 000 €).

Le travail réalisé par l'ASSEM 17 convient tout à fait au conseil départemental. Cela est plus confortable et moins onéreux pour eux que s'il devait le faire.

Nos interlocuteurs sont très ouverts à la discussion.

L'ASSEM 17 a demandé d'assouplir les règles pour les critères d'attribution des subventions aux structures.

Le Conseil départemental aimerait que l'on communique davantage sur son aide (écoles de musique et de danse notamment). On pourrait commencer par communiquer sur le coût réduit des stages grâce à l'aide du Département. Peut-être que les associations et les écoles pourraient le faire aussi pour leurs tarifs. Pour les y inciter, il faudrait envoyer un courrier expliquant que le conseil départemental souhaite fortement que ce qu'il donne soit expliqué aux utilisateurs (voir quelle formulation utiliser).

La délégation a invité le conseil départemental à l'assemblée générale de l'ASSEM 17, le lundi 11 juin à ROCHEFORT au Palais des Congrès.

4 – Stage d'Orchestres 2018, par André TELMAN

André TELMAN, en sa qualité de responsable du collège « orchestres », donne les effectifs des inscrits à ce jour (Cordes, Batterie-Fanfare et Orchestre d'Harmonie). Ils sont à peu près équivalents aux années précédentes (une vingtaine de stagiaires pour les stages Cordes et BF et près de 70 stagiaires pour le stage d'Orchestre d'Harmonie).

Stage de cordes : Raphaël ALBERGHI, le directeur musical de ce stage, a proposé l'intervention d'un guitariste pour initier les stagiaires à l'improvisation, dans différents styles. Ceci ne coûterait que 70 € de frais de déplacement et la prise en charge d'une nuit en pension complète. Le bureau avait donné un avis très favorable. **Le conseil d'administration donne son accord.**

Claude REVOLTE propose de s'ouvrir aussi aux plectres et aux autres départements de la région Nouvelle-Aquitaine. André TELMAN répond que soit c'est un orchestre à cordes, soit c'est un orchestre à plectre, on ne peut pas mélanger. De plus, on n'a pas d'élèves ni de professeurs dans notre département, il n'y a donc rien à développer ni à défendre.

Contrebasse : André TELMAN explique que pour la deuxième année consécutive, le professeur retenu ne peut pas intervenir, faute de participants. Il propose d'ajouter sur l'avis de recrutement la mention « sous réserve de candidature » pour l'année prochaine.

Il faudra également vérifier que la condition de remboursement de déplacement (plafonnée) soit bien claire (pour éviter qu'un professeur retenu se désiste à cause de cette condition comme ce fut le cas cette année).

Stage Harmonie : L'ASSEM 17 demande à apparaître sur la convention avec le lycée, comme signataire. Claude REVOLTE et Anne BERNARD expliquent que le lycée sait bien qu'il s'agit d'un stage de l'ASSEM 17 (c'est bien mentionné sur toutes les demandes), mais que comme le lycée travaille avec les Eurochestreries depuis des années, il est plus facile et rapide de négocier (notamment les tarifs) via cette association. Mais cela peut être différent en 2019.

Il est demandé des explications pour les femmes de ménage qui avaient beaucoup d'heures par jour et un complément d'heures en fin de stage. Claude REVOLTE va se renseigner et voir comment les diminuer.

Claude REVOLTE précise qu'il ne tire aucun avantage de l'organisation de ce stage via sa personne ou les Eurochestreries, à part du travail et des soucis supplémentaires.

Il fait part des avantages tirés par l'ASSEM 17 du fait de cette organisation à PONS :

- salles polyvalente et autres gratuites car demandées par une association locale
- les ateliers municipaux montent la scène gratuitement pour le concert. (A ce sujet, il faudrait donner les dimensions souhaitées rapidement)
- lumières prêtées et montées gratuitement par les Enfants d'Apollon de PONS.

Il faudra valoriser tout cela.

Hervé SARDIN insiste sur le fait de le valoriser, également pour avoir une idée du coût à déboursier si tout ce qui est gratuit ne le serait plus à l'avenir.

Concernant la communication sur le concert de fin de stage, il est constaté qu'elle a été quasiment nulle l'an passé. La plupart des personnes dans la salle sont des familles des stagiaires. C'est le cas pour tous les stages. Il faudra voir avec Pascal FONTENEAU en amont.

Il faut prévoir des affiches et des tracts que les animateurs BAFA iront mettre dans la semaine (ils le faisaient à MESCHERS). Ces affiches serviront aussi pour mettre sur la page Facebook de l'ASSEM 17.

Pour la presse, il faut contacter les correspondants locaux avant le mercredi. Il faut valoriser l'ASSEM 17 et ses actions en plus de parler du concert, même si il peut y avoir un rendez-vous avec Yves BOUILLLOT pour le côté artistique.

Anne BERNARD donnera la liste de la presse locale et autres élus de PONS à contacter pour la communication.

Qui du CA sera aux concerts ? (pour avoir une idée, mais la liste n'est pas limitative)

- Cordes à PONT L'ABBE D'ARNOULT (13 avril, 17h 30, Foyer Rural) : *André TELMAN, Michel DUCHEMIN*
- Batterie-Fanfane à CRAVANS (14 avril, 20 h 30, salle des Fêtes) : *André TELMAN, Michel DUCHEMIN, Thierry RIVIER*
- Harmonie à PONS (20 avril, 20 h 30, salle polyvalente) : *Claude REVOLTE, Anne BERNARD, Alice DURAND, Claudine LIGNE, Hervé SARDIN*

5 – Congrès de la Confédération Musicale de France (CMF)

Michel DUCHEMIN et *Jean-Yves BARDON* représenteront l'ASSEM 17 à ce grand rendez-vous national annuel qui se déroulera à EVIAN-LES-BAINS (74) du 19 au 21 avril.

6 – Festival « TALENTS 17 », par *André TELMAN*

André TELMAN, Vincent RIQUE-LURBET, Jean-Yves BARDON et *Philippe CAUSSE* étaient présents.

2 groupes se sont désistés.

Par rapport aux critères d'évaluation, un seul groupe les a bien respectés. Il s'agit d'ailleurs du groupe qui a obtenu le 1er prix (Ensemble du CRD de La Rochelle).

Le concours était bien présenté, les enfants étaient heureux de participer, la salle était pleine. Edition donc réussie.

Seul bémol, anecdotique mais toujours agaçant, avec une élue de la CDC Aunis-Atlantique (MARANS) qui a pris le micro pour dire que ses groupes étaient désavantagés car le jury manquait de spécialiste de musique actuelle, et qui n'a pas écouté la réponse qui était de lui présenter les membres du jury pour lui montrer qu'elle se trompait. La presse locale a appelé le lendemain à ce sujet pour avoir des informations.

7 – Danse / Rencontres 2018

Rencontre Danse : la manifestation aura lieu le 31 mars à SAINTES au Gallia Théâtre. 14 groupes inscrits (très bonne année). Pour info, une école de Saintes a retirée son inscription car elle voulait avoir le monopole des danses tahitiennes.

Seront présents : *Jean-Nicolas RICHARD, Hervé SARDIN, André TELMAN* et *Thierry RIVIER*. Ils seront disponibles à la demande d'*Hélène PLAT* ou de *Dany LAMOULINETTE* pour aider à l'organisation.

Hervé SARDIN tente une explication pour le nombre élevé d'inscrits : la rencontre fait suite cette année à la Scène départementale (concours) qui a eu lieu la semaine dernière, alors que d'habitude la rencontre est avant.

Pour information, l'ASSEM 17 loue le Gallia Théâtre 1 200 euros. (*A noter que nous n'avons jamais valorisé la gratuité avant*). En 2019, la mairie de Saintes donnera peut-être une subvention pour en payer une partie.

Rencontres départementales Musiques et danses anciennes : Ayant commencé par un week-end, puis deux, ces rencontres connaissent un tel succès qu'en 2017 il a été inutile de faire de la publicité car les inscriptions étaient complètes dès l'annonce.

Pour 2018, *Hélène PLAT* propose que le professeur de chant vienne deux jours avant pour libérer des places pour le week-end où 4 professeurs interviennent.

Cela allonge les rencontres à 6 jours, pour un **coût supplémentaire de 300 euros**.

Après discussion, il est mis au vote pour savoir si on maintient 4 jours ou si on passe à 6 jours.

Pour 6 jours : 10 voix ; contre : 1 voix ; abstention : 2 voix. **L'aide financière apportée par l'ASSEM17, pour cette action, est de 1 900 euros.**

Hélène PLAT présente les intervenants.

Lieu de la prochaine rencontre « Danse » : Même à 1 200 euros, il est intéressant pour l'ASSEM 17 de garder le Gallia Théâtre de SAINTES bien adapté et prestigieux.

Stages Danses : un rendez-vous avec Madame LECOSSOIS, adjointe à ROCHEFORT est envisagé pour discuter de la possibilité d'avoir la salle le dimanche. Hervé SARDIN propose l'Ecole des Arts de Haute-Saintonge (ST GERMAIN DE LUSIGNAN) qui n'a pas de problème pour le dimanche. Le seul problème relevé est qu'il faut « descendre » dans le sud du département.

8 – Voix, par Claude REVOLTE

Claude REVOLTE présente le programme du festival de la voix qui se déroulera tout le mois d'avril.

- **6 avril** : concert avec le chœur des jeunes militaires de la base de SAINTES. Permet de s'ouvrir et de toucher un autre public.
- **Stages** :
 - Technique vocale : 22 inscrits sur les deux jours
 - Direction de chœur : 3 ou 4 inscrits mais haut niveau.

Pour les stages, le tarif est différent si les stagiaires sont membres de l'ASSEM 17 ou non.

Pour information, Anne DORIAN qui anime le stage de technique vocale, se déplace dans l'année auprès de chorales qui le souhaitent pour les former, sous l'étiquette de l'ASSEM 17.

- **Voxitanie** : les chœurs d'hommes sont à l'honneur avec un chœur des Pyrénées et le chœur d'hommes des Enfants d'Apollon. Le but est de susciter des vocations auprès des hommes de Charente Maritime.
- **Concert de Kévin AMIEL** : jeune ténor prometteur de la scène nationale et internationale. Déjà venu l'an dernier à SAINT-AIGULIN pour un hommage au ténor français Tony PONCET, il revient cette année à PONS.
- **Deux chœurs étrangers sont invités** : de Chine (adultes) et d'Ukraine (jeunes filles). Ils feront des concerts dans plusieurs endroits de Charente Maritime, avant de se produire à Pons pour la soirée de Gala du festival.
- **Dimanche** : la traditionnelle rencontre chorale. Cette année, seules 4 chœurs sur 10 viennent de Charente Maritime.

Chœur Eurochestrries / ASSEM 17 : Après le succès de la première année, ce chœur sera à nouveau organisé cette année. La 1ère répétition a eu lieu samedi dernier avec une quinzaine de participants. Les choristes de Charente Maritime chanteront cette fois aux côtés du chœur de garçons de Mukachevo, Ukraine, et toujours accompagnés par l'orchestre international des Eurochestrries.

9 – Collège « Ecoles de Musique », par Hervé SARDIN

Le compte-rendu de la réunion du 15 janvier 2018 a été envoyé par email (écoles de musique) et mis dans les chemises.

Les dates à retenir : 4 et 6 octobre.

Ces rencontres s'adressent aussi bien aux dirigeants qu'aux professeurs. Il semble que l'an dernier, les dirigeants se sont sentis concernés mais n'ont pas transmis l'information aux professeurs. Il faudra donc être clair dans notre communication.

10 – Assemblée Générale de l'ASSEM 17

L'Assemblée Générale de l'ASSEM 17 se déroulera le lundi 11 juin au Palais des Congrès de ROCHEFORT.

Tiers sortant : Anne BERNARD, Maryvonne BRUN, Alice DURAND, Claudine LIGNE, Vincent RIQUE-LURBET, Max SURREAU, André TELMAN.

Hervé SARDIN demande à ce que le vidéoprojecteur soit réglé plus net, car du fond de la salle on ne voyait rien les années précédentes.

Groupe musical ou non ? Ce n'est pas une obligation. Si un groupe est intéressé, c'est bien, sinon on fera sans.

11 – Convention de partenariat UFF / ASSEM 17 (Ateliers Percussions), par Jérémy MALINAUD

Jérémy MALINAUD présente la convention. L'ASSEM 17 n'apporte pas d'argent directement, seulement les photocopies et le temps passé par le permanent administratif Pascal FONTENEAU pour déclarer les professeurs.

Il explique que l'UFF connaît des problèmes de budget qui font que le stage ne se fera sans doute pas. Sauf bien sûr si l'ASSEM 17 reprend le projet à son compte.

Il déplore avoir toujours trop peu de temps pour exposer ce projet et pas de temps du tout pour aborder des questions diverses. (Le Palais des Congrès de ROCHEFORT devant fermer à 23h).

Il lui est proposé de mettre ce stage à l'ordre du jour d'un prochain CA.

Fin de la séance à 23 h suivie du pot de l'amitié servi dans les locaux de l'ASSEM 17

Le Président de l'ASSEM 17
CMF-Charente Maritime
Michel DUCHEMIN

La secrétaire de séance
Anne BERNARD

Ce PV n'étant pas adopté, il ne peut faire l'objet d'une quelconque diffusion